

COMMUNE DE PETITE-FORET
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Conseil municipal du 4 juillet 2023

Délibération n° : 23-07-18
8.9 Culture

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMPAGNIE LA FUTAIE - SAISON 2023-2024

L'an deux mil vingt-trois, le quatre juillet à dix-huit heures trente, le Conseil municipal s'est réuni à la salle du Conseil (Jules Mousseron), en séance publique sous la présidence de Sandrine GOMBERT, Maire, en suite de la convocation en date du vingt-huit juin dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 24

Rachid LAMRI - Christine LEONET - Pascal CROMBE - Jean-Pierre POMMEROLE - Véronique JOLY - Robert VANOVERSCHELDE - Elisabeth SEREUSE - Didier DEMAREST - Gérard GAILLARD - Christian DURIEUX - François STASINSKI - Sylvia PISANO - Marie-Renée LOUVION - Abdel-Aziz AITLAMAALMAHMED - Léa DEQUAYE (arrivée à 18h53) - Christine HUET - Dominique CORREA - Dorothee MARTIN - Grégory SPYCHALA - Gérard QUINET - Claudine HERLIN Dominique DAUCHY - Tiphonie OTLET

Étaient excusés

Arlette VANDEPOEL a donné pouvoir à Rachid LAMRI
Claudine GENARD a donné pouvoir à Jean-Pierre POMMEROLE
Isabelle DUFRENNE a donné pouvoir à Christine LEONET

Nombre de suffrages exprimés : 27

Votes Pour : 27

Abstention : 0

Vote contre : 0

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT que la commune, dans le cadre d'actions culturelles, a mis en place l'École de théâtre qui fait appel à la participation d'artistes et de professionnels,

CONSIDÉRANT que les interventions des encadrants, professeurs de théâtre et intermittents du spectacle, auront lieu du 20 septembre 2023 au 15 juin 2024 pour un nombre d'heures total et un montant prévus à la convention ci-jointe.

CONSIDÉRANT qu'en cas de modifications, les données consignées dans la convention avec la compagnie LA FUTAIE dont le siège social est situé 30 rue Jean Jaurès à Petite-Forêt, pourront faire l'objet d'un avenant.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer la convention de partenariat avec la compagnie LA FUTAIE dont le siège social est situé 30 rue Jean Jaurès à Petite-Forêt, pour la saison 2023-2024, ainsi que tout document y afférent.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an ci-dessus mentionnés
Pour extrait certifié conforme

Le Maire



Sandrine GOMBERT

Acte mis en ligne le : 13/07/2023

Acte transmis au contrôle de légalité le : 12/07/2023

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité, saisine possible par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Le Maire



Sandrine GOMBERT